

Anciens puis au Conseil législatif. (64) Le grand-père maternel de Madame de Lafontaine était Nicolas PASTORET de qui la biographie a été retracée dans la présente collection par Robert MATAGNE (Fasc. V)

Madame de Lafontaine mourut à Luxembourg le 17. 4. 1867, mère de 7 enfants dont deux morts en bas âge. Sa fille MARIE PAULINE EUGENIE (1829—1908), en tant qu'épouse d'Antoine Auguste COLLART (1821—1871) et grand-mère de M. Auguste COLLART, ancien ministre plénipotentiaire à La Haye, trouvera sa mention dans la biographie des Collart. Il ne nous reste donc plus qu'à parler de PROSPER E. Jos. Th., de FR. A. LEON, d'EDMOND, et d'ALPHONSE de la Fontaine.

D'après le recensement de la population de 1880, 14 porteurs du nom de la Fontaine vivaient à ce moment au Grand-Duché. (65)

L'ERUDIT.

A côté de son activité professionnelle et politique, Lafontaine voua tous ses loisirs à des travaux historiques élaborés dans le cadre d'une bibliothèque unique qu'il était arrivé à se constituer grâce à son flair et à son portefeuille*).

Les domaines dans lesquels il avait passé maître étaient le droit coutumier et les usages particuliers des différentes seigneuries; les gestes de nos différents souverains; la généalogie et l'histoire des domaines de nos familles nobles et équestres**); enfin tout ce qui touchait de près ou de loin à la numismatique.

Son médailler, au cours des années, se composait d'un certain nombre de monnaies impériales romaines en or dont il avait vendu une partie à Paris; de 1670 pièces impériales romaines en argent et de 2400 pièces en bronze; d'une superbe collection de monnaies consulaires et gauloises, cédée en 1861 à la Société archéologique; de pièces inédites, en argent, qui passèrent dans des collections belges et de 190 médailles et monnaies papales.

Sa sollicitude particulière allait à sa collection des monnaies de nos souverains et de celles des princes voisins qui avaient eu cours dans notre pays.

Lafontaine croyait cette collection de 200 pièces complètes et l'avait fait graver sur 26 planches destinées à figurer dans une monographie qu'il s'était proposé d'écrire. Mais dégoûté par la défec-

*) Parmi ses trésors il affectionnait tout particulièrement les 30 volumes formant la collection complète des anciennes ordonnances souveraines; ces documents furent cédés aux archives du gouvernement.

**) Lafontaine avait remis de son vivant ses nombreuses notes sur les maisons et familles nobles du pays à Wurth-Paquet qui les déposa, enrichies des siennes propres, aux archives de la société archéologique.